

Projet RIVAGE

Innover en agro-écologie pour gérer, préserver et restaurer la qualité
environnementale du territoire

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ÉCOLE-ACTEURS

DU 15 Juin 2017

THÉMATIQUE : SENSIBILISER SANS CULPABILISER



Le projet RIVAGE est un projet financé par des fonds européens Feder et la Région Guadeloupe en partenariat avec :



Sommaire

1. Introduction (Jean-Pierre Chéry)
2. Le modèle DPSIR (Jean-Pierre Chéry)
3. Pollution des sols par la chlordécone : informer sans apeurer. Élaborer une représentation cartographique acceptable. (Pol Kermorgant, Directeur-adjoint DAAF Guadeloupe)
4. L'accompagnement au changement de pratique – de l'engagement à l'obligation - (Michel Desplan, CDA)
5. L'expérience Jafa (Guillaume Pompougnac, IREPS)

1. Introduction (Jean-Pierre Chéry)

Le projet RIVAGE (« Innover en agro-écologie pour gérer, préserver et restaurer la qualité environnementale du territoire ») est porté par un consortium de quatre organismes : le BRGM, l'INRA, le CIRAD et l'Université des Antilles. Il développe des activités de recherche pour mieux comprendre et mieux gérer le milieu. C'est un dispositif d'identification, d'évaluation et d'accompagnement des innovations en agriculture pour réduire l'exposition de l'environnement aux pesticides.

Dans cette perspective, le projet produit de la connaissance, met au point des méthodes et des outils. Il accompagne les agriculteurs et les autres acteurs dans la mise en œuvre des innovations.

Pour cela, le projet souhaite partager avec les différents acteurs : c'est l'origine de d'organisation des réunions régulières constituant les sessions de l'école-acteurs.

Chaque session est organisée en deux parties, un point sur les activités et les résultats du projet ; une discussion autour d'un thème, en s'appuyant sur des expériences présentées par les membres de l'école-acteurs.

Ce 15 juin 2017, le thème choisi est « sensibiliser sans culpabiliser ».

2. Le modèle DPSIR (Jean-Pierre Chéry)

Le projet RIVAGE vise une approche intégrée du territoire. Le territoire correspond au bassin versant Pérou-Pères. Le modèle DPSIR est utilisé pour produire une représentation partagée des relations causes-conséquences.

Ce modèle met plusieurs éléments en relation : l'ensemble de FORCES MOTRICES qui jouent sur l'environnement (forces socio-économiques et socioculturelles par exemple), les PRESSIONS (« stress » que les activités humaines font peser sur l'environnement qu'on peut mesurer dans les eaux, les sols, l'air...) qui changent l'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT (comme la qualité de l'eau...) qui provoquent des IMPACTS (effets de dégradation environnementale, perte de biodiversité, dommage économique...) et qui amènent à des RÉPONSES (éventuelles) de la société pour la situation environnementale : mesures, techniques qui visent à agir sur les pressions, l'état ou les pressions. Par réponses, on entend par exemple des études de diagnostics ou d'évaluation sanitaire, des arrêtés préfectoraux ou des innovations qui pourront modifier la nature et l'intensité des pressions et éventuellement traiter les impacts. Le but est d'élaborer des réponses pour atténuer les impacts. (Ex. : nettoyage sur les collecteurs pour la récupération et le traitement des eaux).

L'école acteur d'aujourd'hui porte sur le thème de la « sensibilisation ». La sensibilisation c'est faire en sorte d'être sensibilisé aux impacts, être sensibilisé à ce qui est producteur de cet impact.

La question qui guidera notre réunion aujourd'hui c'est « *en quoi la sensibilisation est un élément qui permet de renforcer cette détermination de l'impact sur les réponses ?* ». En effet, nous devons être en mesure de tous être en accord sur l'impact et la chaîne causale, sur ce qui est producteur de l'impact pour créer des réponses adaptées. Comment adapter les comportements, individuels ou collectifs pour réduire la chaîne causale que l'on peut considérer comme négative ?

Deux exemples de sensibilisation :

- Discuter du rôle de ces comportements (actions) dans la modification et/ou de gestion des pressions, des états, des impacts et de forces motrices ;
- Discuter des caractéristiques de ces comportements ou actions pour définir des indicateurs.

Dans le programme de recherche RIVAGE, nous cherchons également à créer une base d'informations.

3. Pollution des sols par la chlordécone : informer sans apeurer. Élaborer une représentation cartographique acceptable

Pol Kermorgant, Directeur adjoint de Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Guadeloupe

De 2015 à 2017, des travaux ont été menés pour faire la représentation cartographique de la pollution des sols par le chlordécone. L'objectif était d'établir une cartographie de la pollution pour le grand public qui puisse informer sans apeurer.

Ces travaux ont été menés dans le cadre de l'axe 1 qui vise à mettre en œuvre des actions, avec pour objectif d'aboutir à une stratégie de développement durable dans le but d'améliorer la qualité de vie des populations dans un contexte de pollution.

Il est important de savoir où est la pollution car pour modifier son comportement il faut savoir quelles parcelles sont contaminées. En effet, la pollution au chlordécone commence. Les générations se succèdent et il y a des ventes de terrain d'où l'intérêt d'avoir un historique de l'utilisation des parcelles.

En 2014, la Loi ALUR demande que l'État élabore des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la pollution des sols justifie des mesures de gestion.

Un document a été mis à disposition du public sur le site internet de la DAAF à partir de décembre 2012. Cette première carte de contamination potentielle était issue de travaux menés de 2005 à 2006 en superposant un historique de trois couches de cartes de cultures bananières où les risques de contamination étaient élevés. La carte n'a donc pas été établie sur la base d'analyses de sols.

Or, entre temps, près de 6000 analyses ont été réalisées par JAJA, la chambre d'agriculture etc. Il y avait donc besoin d'élaborer une nouvelle cartographie pour le grand public. En 2015, un

groupe de travail est mis en place comprenant : la DAAF, la DEAL, Jafa, la chambre d'agriculture, l'INRA, le CIRAD, le BRGM, l'AFS et l'office de l'eau.

Les travaux issus de 2005-2006 présentaient des inconvénients majeurs. Tout d'abord, la couleur rouge pointait du doigt par exemple les agriculteurs qui peuvent exploiter les parcelles sur Trois Rivières et Capesterre sans pour autant que les productions ne soient à risque. Une nouvelle carte est alors établie sur la base d'analyses de sols quand bien même cela ne recouvre pas l'exhaustivité des parcelles. D'autres couleurs sont utilisées (comme des degrés de mauve) pour ne pas avoir une séparation manichéenne rouge/vert. Le problème est que l'on s'éloigne alors des codes de compréhension du grand public et ce n'est donc pas satisfaisant. En décembre 2015, la couleur rouge a disparue de la carte et est remplacée par la couleur orange qui est un peu plus neutre et toujours compréhensible.

Par ailleurs, un autre problème a émergé. Si on fait une carte basée seulement sur les analyses de sols alors on pointe du doigt les gens qui n'ont pas fait d'analyses. En effet, des analyses de sol complémentaires pouvaient soit venir confirmer ou infirmer le risque de contamination par la CLD. Le groupe a donc choisi de mettre en couleur vive, les parcelles où il y a eu des analyses et en saumon, celles où les parcelles n'ont pas été analysées.

En janvier 2016, la question de la légende est soulevée. En parlant de pollution, on donne une image négative de la carte. Suite à une proposition de la chambre d'agriculture, le groupe de travail décide de se tourner vers les types de production possibles sur les sols contaminés. Les productions possibles sur les sols sont alors insérées dans la carte. Mais le grand public a tendance à regarder seulement les couleurs et non pas les légendes des cartes. Un bandeau est alors inséré en bas de la carte pour expliquer les choix de couleurs. Après un appel à une agence de communication, le bandeau est finalisé.

En novembre 2016, le document est à peu près réalisé.

En conclusion, ce qui est important c'est tout d'abord la concertation. Il faut faire confiance à l'intelligence collective. Ensuite, le choix des couleurs. En effet, les couleurs rouge-orange-vert parlent à une majorité de personnes mais peuvent être assez violentes. Le groupe de travail a donc décidé de passer du niveau de contamination des sols à « qu'est-ce que je peux faire sur ce terrain ? »

Aujourd'hui, en juin 2017, il reste encore des questions de type juridiques. Le projet ChlEauTerre par ailleurs apporte de nouvelles informations qu'il faut intégrer dans la cartographie.

Discussion :

- Les mesures de contamination sont faites sur le terrain d'agriculteurs volontaires.
- Une carte a forcément un message. Ici, la place de la carte disparaît au profit de l'information qui profite à tout le monde.
- Un participant affirme avoir entendu que les taux de chlordécone dans les sols baisseraient plus vite que prévu.

- On parle de pollution mais pas de solution. Au cours de ma thèse, expérience de dégradation de la CLD. On peut la dégrader.
- Le titre n'a pas été changé, il s'agit d'une carte de contamination. Or, le mot contamination résonne comme un danger. Il y a quelque chose de problématique dans le titre. Conserver le mot contamination est presque étonnant dans le message.
- 20 ans déjà que la Guadeloupe est en situation de pollution connue. Pourquoi les agriculteurs sont les seuls visés ? La population continue à vivre avec cela. Où sont les actes ? Quels actes concrets a-t-on fait pour gérer ? Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas eu d'études. Tout ce que vous avez dit ne va pas résoudre le problème. Je suis inquiet.
- On montre que les agriculteurs sont responsables c'est faux. Vous nous imposez.... Ça a un cout. On me dit de faire 2 passages d'herbicides au lieu de 3. On a tous été obligés d'acheter des débroussailliers à 500 euros. L'agriculteur est responsable de tout.
- Je ne suis pas d'accord avec monsieur qui a dit qu'on n'a rien fait. On ne peut pas arriver tout de suite à une solution. Il faut d'abord comprendre la situation. La chose qui m'inquiète c'est qu'on a 2 parcelles adjacentes qui sont jaunes et vertes. La frontière : comment une est contaminée et l'autre non. Ce qui me pose encore un petit peu un problème pour me rassurer.
- Est-ce que l'on a le droit de faire un message ... Tout à l'heure j'ai 52 collégiens, qu'est-ce que je vais leur dire ? J'attends une réponse de vous. Je n'ai même pas le niveau de collégien. Je suis le seul ici qui représente le peuple.
- Favorise l'identification de l'ilot agricole et met en évidence l'aspect responsabilité agricole.
- Question sur la finalité de cette carte. Est-ce que l'on va vérifier que la bonne chose a été plantée au bon endroit. Quelles actions arrivent à découler de cette carte ?
- Le fait de voir les parcelles peut-être incriminant pour les agriculteurs. Pourquoi ne pas faire de carte sans parcellisations. Pourquoi pas des couleurs plus diffuses ?
- La carte montre les possibilités de production en fonction du niveau de contamination. Mais la personne qui va consulter la carte et n'est pas intéressée à produire ne trouve peut-être pas l'information qu'elle cherche.
- Je crois que si on veut aujourd'hui informer la population il faut dissocier la question de la responsabilité de la question de comment on vit aujourd'hui. Essayer de décriper le débat sur ça, sinon on n'y arrivera pas. En tant que guadeloupéenne je sais que les agriculteurs ne sont pas responsables. Tout le monde est victime. La question de la responsabilité doit être traitée à part de la question de comment on vit avec. Je suis contente d'entendre un agriculteur dire que si c'est contaminé, c'est contaminé. Sur la carte. On n'a pas le choix de dire que c'est contaminé là mais pas là, car c'est comme ça que la molécule fonctionne. Il faut faire passer ce message. Progressivement on y arrivera.

- Si on ne fait pas à l'échelle parcellaire on loupe quelque chose. La réalité est comme ça. Il faut accompagner cette information. Ca peut-être un gage de transparence par exemple.
- Sur la communication, on le fait tous. On voit que c'est très compliqué de communiquer. La radio peut intervenir et dire n'importe quoi. Là le problème c'est qu'il n'y a pas de message uni. Il n'y a pas de problème à dire « on ne sait pas ». Message cohérent tous ensemble.
- Est-ce que ces cartes nous servent à sensibiliser? Il y en a qui aimeraient que ces cartes nous indiquent que la responsabilité est ailleurs.
- Le titre contamination est trop court. Le transfert indique que la contamination se fait dans toute la chaine trophique. La carte de contamination est limitée dans ce qu'elle a amené comme sensibilisation.
- Je pense que la carte est nécessaire parce qu'elle fixe une réalité. Nous on vient de présenter une analyse de CLD. Une fois sur deux on trouve de la CLD. Les gens se disent « ah bon, autant que ça » Je pense que la carte est importante pour visuellement retranscrire ça.
- Comment les personnes peuvent produire un savoir pertinent, partageable sur la base d'une carte? Est-ce que tout le monde va en retirer la même information?
- Variation de connaissances énorme dans la salle. Session de mise à jour des connaissances scientifiques pour tout le monde. Santé humaine, sol, eau, poissons. Besoin de partir tous avec les mêmes bagages.

4. L'accompagnement au changement de pratique – de l'engagement à l'obligation

Michel Desplan

Michel Desplan intervient dans deux actions : auprès des fermes DEPHY et des agriculteurs qui sont dans des périmètres rapprochés des captages d'eau souvent avec des interdictions d'utilisation de produits phytosanitaires.

Qu'est-ce que le réseau des fermes Dephy de Guadeloupe ? Il s'agit d'une action du plan ECOPHYTO qui vise à réduire de 50% l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici à 2020. Depuis 2012 le réseau Dephy ferme a été créé dans le but de capitaliser des données sur les méthodes et pratiques des agriculteurs. Le groupe de travail de Dephy est plutôt dans l'observation, il s'attache à suivre les itinéraires de l'agriculteur pour comprendre comment ils fonctionnent. En accompagnant l'innovation, on peut voir si on peut transférer.

L'IFT (Indice de Fréquence de Traitement) est l'indicateur phare. Globalement, depuis 2012, il y a eu une réduction de 23% de l'IFT.

Le réseau Dephy travaille principalement dans la canne à sucre. Le réseau a travaillé sur le développement d'une mécanisation en canne à sucre et sur la culture en inter-rangs. Un travail

est également mené sur les systèmes canne/banane ou encore sur la rotation canne/maraichage et l'utilisation de plantes de service.

Le réseau DEPHY travaille sur deux volets d'accompagnement :

- Accompagnement individuel : Visites régulières tout au long de l'année chez l'agriculteur. Un point est alors fait sur les actions, les contraintes et les satisfactions pour comprendre comment l'exploitant prend ses décisions. Après chaque récolte, un point est fait avec lui pour savoir s'il estime avoir atteint ses objectifs et imaginer quels types de leviers peuvent être mis en place.
- Accompagnement collectif : réalisation de quatre regroupements sur des thématiques ou pour dresser le bilan du groupe. Cela permet aux exploitants d'échanger. (ex : rencontre sur l'agroécologie).

L'implication des acteurs du réseau vient d'une volonté ministérielle. Il y a une faible dynamique d'évolution des exploitants car les exploitations de petite taille sont rarement mécanisées et ce sont des prestations classiques qui sont proposées.

De 2012 à 2014 une traque à l'innovation a été menée. Il s'agissait de la recension des pratiques moins consommatrices en produits phytosanitaires puis de favoriser les échanges entre les exploitants ce qui a permis la création d'une émulation dans le groupe.

Depuis 2015 il y a une forte innovation des exploitants, une prise de risque accrue et un développement d'une autre approche sur leurs parcelles. L'exploitant est plus sensible aux témoignages de ses collègues car il y a un partage de critères symboliques et d'expériences

Au niveau de la Guadeloupe, il y a 21 captages d'eau potable. Dans ces zones de captages, interdiction d'utilisation de produits phyto et réduction d'épandage de matière organique.

Actions menées dans les PPR :

- 1) Expliquer arrêté préfectoral ;
- 2) Évaluation des pratiques ;
- 3) Définir le projet ;
- 4) Mise en place du projet ;
- 5) Suivi du projet.

Une évaluation des pratiques est faite chez l'agriculteur et l'idée de définir avec eux un projet, un suivi qu'il peut y avoir derrière. Une discussion est également engagée au sujet de l'arrêté préfectoral et un enclenchement sur la réalisation du diagnostics.

Il y a des progressions divergentes selon le degré d'évolution par rapport à la courbe du changement. Il y a une forte attente d'indemnisations au niveau des exploitants mais la mise en œuvre est lente.

La motivation de l'exploitant va fluctuer (respect-utilisation-approbation). C'est pourquoi l'accompagnement est important pour éviter que tout mauvais résultat ne provoque un nouveau « choc ». Lorsque l'agriculteur se retrouve dans le périmètre du PPR, il est important d'expliquer

les prescriptions. On enclenche alors le diagnostic de l'exploitation pour éviter de rester sur le choc et avancer.

Quand on réalise un diagnostic, l'exploitant réfléchit chez lui sur la problématique « arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires ». La question qui va se poser c'est : « pourquoi ma parcelle est soumise à des restrictions et pas celle de mon voisin? ». L'une des solutions est alors d'emmener l'agriculteur voir d'autres exploitations qui ont mis en place des solutions.

Les exploitants ont évolué dans leur réflexion et perçoivent désormais des solutions. La sensibilisation aux questions écologiques est de plus en plus forte. Les intoxications, les impacts sur la santé sont autant de choses qui remettent en cause les *a priori* des exploitants. On voit une réelle évolution de la mentalité des exploitants mais qui est malgré tout à relativiser car l'exploitant ne fait que respecter la réglementation. Il y a donc une disparition de certaines molécules mais on reste dans l'utilisation des pesticides. L'aspect économique est fondamental pour l'exploitant, il a besoin de vivre, de nourrir sa famille, de payer ses salariés et ses dettes. La réduction des phytosanitaires est plus facilement intégrée lorsqu'il y a une possibilité économique : une labellisation biologique qui rapporte plus d'argent par exemple ou quand les produits utilisés ont un impact sur la productivité.

D'autre part, les exploitants sont vieillissants et ils supportent moins la pénibilité du travail c'est donc difficile de leur dire de reprendre le coutelas, de reprendre des pratiques qui demandent des efforts physiques.

Une fois que l'exploitant a identifié un problème, il se demande ce qu'il peut faire. Michel Desplan va donc l'accompagner en facilitant son accès à l'information, à l'innovation. Il apporte des conseils transversaux car l'exploitant a surtout besoin d'un conseiller pour l'aider, pour l'informer de la réglementation et de sa responsabilité par rapport à ces contraintes. Postulat que l'agriculteur maîtrise son itinéraire et qu'il a plus besoin d'un conseiller pour l'aider.

Conclusion :

Il faut faciliter l'évolution plutôt que l'imposer en travaillant sur la triple performance : économique, environnementale, sociale. L'exploitant doit être au cœur du dispositif avec son expérience, ses compétences, ses objectifs, ses besoins et son environnement familial et social.

Discussion :

- En Guadeloupe il y a un total de 7 000 exploitants. Pas de moyens financiers pour les exploitants. Juste pour le rôle de facilitateur.
- Question sur les résidus plastiques. Et les sacs plastiques biodégradables sont-ils vraiment dégradés ?
 - Organismes chargés de collecter les déchets. Les importateurs sont désormais impliqués dans la collecte et le recyclage (gaine, paillage) ;

- Gros effort pour le ramassage des gaines dans la filière banane. Ecotaxe qui existe ici mais pas de service derrière pour le ramassage des produits ;
- Problèmes réglementaires pour les PPN (Produits phytosanitaires non utilisés) : pas d'étiquettes. Donc on n'en peut pas les transporter.

-

5. L'Expérience Jafa

Guillaume Pompougnac, chef de projet IREPS

Le projet Jafa est porté par l'IREPS et co-piloté et financé par l'ARS via le plan chlordécone.

En 2007, le rapport du prof. Belpomme déclenche une polémique au niveau local sur les conséquences agrobiologiques, alimentaires et sanitaires de la pollution par les pesticides en Martinique. Cette polémique est alors relayée au niveau des médias nationaux et l'état doit intervenir. Au niveau local, la population avait une connaissance floue de la situation.

L'enjeu de la chlordécone est à la fois politique et social. Le jardin créole est une composante forte de l'identité guadeloupéenne. Il faut réduire l'exposition à la chlordécone des populations exposées via la consommation régulière de denrées issues de leur jardin pollué par l'appropriation de nouveaux comportements. Mais il ne faut pas non plus détourner les gens vers la consommation de denrées trop riches, trop grasses, trop sucrées ou trop salées.

Comment informer / sensibiliser sur ce sujet sans faire peur ?

Il faut alors créer une sympathie, entrer en résonance avec la population, se trouver une place dans le jeu d'acteurs déjà existant. Il faut d'abord informer en s'appuyant sur des partenariats avec l'INRA, le CIRAD, le BRGM. Pour être légitime, le crédo est alors porté sur la santé, au niveau des particuliers.

Petit à petit une stratégie de détournement se met en place. L'idée est alors de se concentrer sur la valorisation des jardins créoles en prenant en compte la problématique « chlordécone ». Différents supports sont alors mis en place : la radio, la télévision, des plaquettes.

Le groupe Jafa s'est rendu compte que s'ils font une communication sur le jardin créole, il y a beaucoup plus de public que si c'est une communication sur la CLD.

Il y a besoin d'une communication de proximité pour inciter à la réflexion : Jeux de comédiens, représentation de la population par rapport à la chlordécone, jeux avec des lots à gagner, etc.

Au niveau individuel, presque 3000 analyses de jardin ont déjà été réalisées. Après les résultats d'analyses, l'équipe de Jafa retourne chez les particuliers et donne les résultats en main propre pour avoir un entretien individuel et répondre à toutes les questions des individus.

L'effet qui n'était pas prévu est celui d'une impression de prise en considération de la famille par les individus.

L'accompagnement collectif est lui aussi bien perçu : mise en place de jardins pilotes qui mettent en pratique des recommandations.

Bilan de 2009 à 2015 :

Le niveau de connaissance et de compétence des particuliers qui ont un jardin créole a augmenté → essentiel mais pas suffisant pour modifier les comportements.

En promotion de la santé, pour atteindre une modification comportementale il faut travailler à plusieurs niveaux :

- Le déterminant individuel (niveau de connaissance et de compétence de l'individu),
- Le déterminant social (la communauté à laquelle s'identifie l'individu),
- le déterminant environnemental (environnement politique, professionnel et physique qui entoure l'individu)

L'équipe Jafa s'est donc engagé dans une démarche de santé communautaire.

La santé communautaire a pour principales caractéristiques :

- Une base collective (un ensemble d'habitants, un groupe, réunis autour d'un problème, d'une situation ou d'un objectif commun) pour une ou des actions à construire.
- Un repérage collectif des problèmes, des besoins et des ressources.
- La participation ouverte à tous les acteurs concernés : usagers, spécialistes, professionnels, administrations, politiques...

C'est dans ce cadre conceptuel que la population de Capesterre BE a été sollicitée pour travailler ensemble autour de la question « comment continuer à manger local sans pesticides ? »

De ces travaux ont émergés trois grands objectifs qui ont été verbalisés et formulés comme suit par les populations :

1. continuer à s'approvisionner à partir de son jardin avec des techniques alternatives agroécologiques et sans risques.
2. disposer d'une offre alimentaire sans pesticides et accessible.
3. mettre en place un/des jardin(s) partagé(s) permettant une production saine, la formation à l'agroécologie, le partage de savoirs faire traditionnels liés à la culture du jardin créole.

Les projets sont actuellement en cours de développement pour chacun de ces axes :

1. Un projet de « sciences participatives » est actuellement en cours de mise en œuvre en partenariat avec l'INRA Antilles et l'ONF. C'est un programme de recherche impliquant la population afin d'identifier de nouvelles techniques de cultures et d'élevage permettant de se préserver de la chlordécone et de l'usage de pesticides. Les résultats sont attendus fin 2018.

2. Suite à la réalisation par la population d'un diagnostic du territoire auprès des producteurs de Guadeloupe, les participants ont décidé de créer une association de consommateurs. Les objets de cette association sont actuellement en cours de rédaction. Le lien

avec les producteurs, la préservation de la biodiversité du jardin créole et de l'alimentation locale sont des champs qui devraient y figurer.

3. La mise à disposition d'un espace de 3000m² dans le bourg de la commune est actuellement en discussion avec une association. Des parcelles pourront ainsi être mises à disposition des foyers ayant des jardins pollués associées à un espace pédagogique collectif.

De plus un projet de « Maison Jafa » est en cours sur cette même commune afin de créer un espace physique durable associé à un jardin pédagogique de 5000m² permettant de développer des actions intergénérationnelles « du sol à l'assiette » en milieu pollué.

Quelques enseignements tirés des expériences de Jafa :

- Passer du champ scientifique au champ socio-culturel (connaître les représentations / les « à priori » sur la problématique et connaître les codes socio-culturel)
- L'image de l'émetteur est importante : construction de l'identité
- Utiliser des stratégies de détour
- Essayer de prendre le problème dans sa globalité
- Créer de la proximité et du lien (en utilisant le sensoriel, l'humour, la musique, le théâtre et la langue locale).
- Partir du principe que tout le monde a un savoir
- Être à l'écoute, être réceptif (communication non-verbale).
- Être flexible et adaptable par rapport aux besoins, objectifs etc.

Limites rencontrées :

- Difficultés à mobiliser.
- Temporalité des institutions longues, projet, moyennement long, populations : rapide
- Stratégie de détour (l'IRDS se demande pourquoi ils travaillent sur la CLD)
- Transformation des messages : il y a toujours des gens pour transformer le message à leur manière